

Fiche récapitulative

Bloc de compétences : LG036C2A | Comptabilité des activités immobilières

Présentation

Le bloc apporte les compétences suivantes:

À partir d'un bon socle de connaissance des logiques et contraintes de la comptabilité générale des entreprises, être en mesure de tenir avec rigueur les comptes de différentes activités immobilières (gestion de copropriétés, gestion locative, promotion immobilière, activité de marchand de biens) afin de faciliter la mission de l'expert-comptable et d'assurer la sécurité économique et juridique de ces activités.

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Perfectionnement, élargissement des compétences

Prérequis

Si aucun niveau particulier n'est exigé pour s'inscrire à ce bloc de compétences, il est fortement recommandé d'avoir le niveau d'étude ou d'expérience requis pour l'accès à la licence 3 Immobilier de l'ICH (voir ich.cnam.fr/formations/licence-de-lich/). L'élève pourra ainsi suivre les enseignements dans de bonnes conditions.

IMPORTANT : Si l'objectif de l'élève est, après validation de tous les blocs, d'obtenir la licence 3 Immobilier de l'ICH, ce diplôme ne pourra cependant lui être délivré que sur justification de ce niveau d'étude ou d'expérience.

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Programme

Unités Obligatoires

- Comptabilité immobilière (DRM116)

Modalités

Pour valider le bloc de compétences, l'élève doit valider l'unité d'enseignement (UE) le composant:

- soit par succès à l'examen (épreuve de mise en situation professionnelle); la validation de l'UE nécessite une note de 10/20;
- soit par la validation des études supérieures (VES) ou des acquis de l'expérience (VAE).

Tarif

Avec mon CPF	500 €
Mon employeur finance	1.000 €
Pôle Emploi finance	500 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page [Financer mon projet formationopen_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Débouchés - Métiers visés

Débouchés :